

# BONNAC Infos



Claude BRUNAUD  
Maire de Bonnac-la-Côte

## Édito

La vie associative nous aide à préparer l'avenir et à favoriser les échanges et le lien social entre générations au quotidien. La mobilisation des associations pour la journée portes ouvertes du gymnase, tout comme la diversité des animations proposées depuis la rentrée de septembre et jusqu'à la fin de l'année, contribuent à faire de Bonnac ce que nous avons toujours souhaité, à savoir une commune naturellement dynamique et volontairement solidaire.

Nous faisons en sorte de favoriser au maximum le développement de cette vie associative en réalisant des équipements comme le gymnase et en mobilisant, dans toute la mesure du possible, les moyens humains et matériels de la commune.

Mais cela s'avère de plus en plus compliqué dans le contexte actuel de réduction des dotations financières de l'État.

Il est difficile de compenser cette diminution de nos ressources, sachant que nous voulons stabiliser le recours à l'emprunt qui est l'impôt de demain et que nous nous sommes refusés jusqu'à présent - contrairement à de nombreuses communes - à augmenter fortement la fiscalité locale qui impacte directement le pouvoir d'achat.

Notre priorité absolue est donc de comprimer au maximum nos charges de fonctionnement, tout en préservant les services offerts aux bonnacais et en continuant à préparer l'avenir.

Nous avons commencé ce travail mais nous devons le poursuivre en cherchant dans tous les domaines où et comment réduire nos dépenses, en imaginant de nouvelles organisations.

C'est dans ce cadre que s'inscrit par exemple le travail d'investigation entrepris sur l'éclairage public conduisant à opter pour la lumière blanche par LED. Nettement moins consommatrice d'énergie, celle-ci va en outre permettre un pilotage de l'éclairage, et de son extinction, en fonction de l'heure.

Dans un autre domaine, nous avons décidé de ne pas financer le feu d'artifice de la fête locale de fin août, considérant son coût trop élevé pour un spectacle d'environ une demi-heure, fut-il apprécié. Un coût équivalent à celui du transport des élèves de l'école pour l'apprentissage de la natation, ou à l'acquisition d'un tableau numérique interactif supplémentaire...

Les élus sont parfois amenés à faire des choix délicats, mais il en va de leur responsabilité pour tout à la fois gérer au mieux au quotidien et préparer l'avenir.

## À noter

- Samedi 24 et dimanche 25 octobre, Fête des fleurs d'automne, de 9h à 19h à la MTL
- Samedi 7 novembre, « Les parasites sont parmi nous », comédie, à 20h30 à la MTL
- Dimanche 29 novembre, Fête de la Saint Hubert, organisée par l'ACCA
- Vendredi 4 décembre, Fête de Noël
- Dimanche 6 décembre, trail, course pédestre nature
- Dimanche 13 décembre, « Les belles-sœurs », comédie, à 15h à la MTL
- Samedi 19 décembre, randonnée de Noël, organisée par Bonnac rando



## UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE À BONNAC

une Agence Postale Communale va ouvrir ses portes à Bonnac le 4 novembre prochain → Suite page 2

**dossier**  
**Le point**  
**sur !**

# UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE A BONNAC

**Afin d'améliorer le service rendu aux usagers, une Agence Postale Communale va ouvrir ses portes à Bonnac le 4 novembre prochain.**

→ Accéder aux services de La Poste était devenu très problématique pour de nombreux habitants de la commune. Le bureau de poste n'est en effet plus ouvert que les matins en semaine, à des horaires inadaptés pour la très grande majorité des personnes exerçant une activité professionnelle. Ces horaires ne pouvaient ainsi qu'entraîner une baisse de la fréquentation, et les douze heures hebdomadaires d'ouverture actuelle du bureau de poste risquaient, à relativement court terme, de diminuer encore.

→ Considérant ce service public essentiel, les élus ne pouvaient accepter cette situation. Ils ont ainsi pris contact avec les responsables de La Poste pour rechercher des solutions permettant d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Au terme de ces échanges, les élus ont opté pour la création d'une Agence Postale Communale (APC) à Bonnac qui a fait l'objet d'une convention signée avec La Poste.

→ Dans ce cadre, la commune met des locaux à disposition pour l'APC, assure l'entretien de ceux-ci, et ce sont des agents communaux - spécialement formés à cet effet - qui la feront fonctionner. Pour sa part, La Poste fournit les matériels et mobiliers nécessaires, assure la formation des agents communaux concernés et apporte une participation financière au fonctionnement de l'APC.

→ L'essentiel des services postaux seront assurés dans cette APC. Ainsi seront disponibles tous les services ayant trait aux courriers et colis : achats de timbres, enveloppes prêt-à-poster, emballages pour colis ; dépôt et retrait de courriers et de colis recommandés ; services de réexpédition ou de garde du courrier.



→ En matière de services financiers, il sera possible d'envoyer ou de se faire payer des mandats cash dans la limite de 350 € par opération. Quant aux clients de la Banque postale, ils pourront retirer des espèces ou en verser sur leurs comptes dans la limite de 350 € par période de sept jours glissants ; ils pourront également déposer des chèques sur leurs comptes.

→ Dans un souci de confidentialité, les agents en charge de cette Agence Postale Communale n'auront pas accès aux comptes des clients de la Banque postale. Toutefois, une tablette numérique sera mise à disposition de ces clients afin qu'ils puissent, en toute discrétion, consulter leurs comptes ou effectuer des opérations courantes.

**→ L'Agence Postale Communale de Bonnac ouvrira le 4 novembre et sera installée dans les locaux de la mairie, avec les mêmes horaires d'ouverture que cette dernière.**

→ Avec ses 37h30 hebdomadaires d'ouverture - soit plus du triple de ce que propose actuellement le bureau de poste (12h) - cette APC permettra ainsi, conformément à la volonté des élus, d'améliorer sensiblement le service rendu aux habitants de la commune.

## Infos pratiques

**L'Agence Postale Communale de Bonnac ouvrira le mercredi 4 novembre.**

Elle sera installée dans les locaux de la mairie, rue de la Mazelle, et son numéro de téléphone sera le **05 55 39 93 00**.

Ses horaires d'ouverture seront identiques à ceux de la mairie, à savoir **de 8h 30 à 12h et de 14h à 17h 30 du lundi au vendredi, et de 8h 30 à 11h le samedi.**

**ATTENTION !** L'actuel bureau de poste sera **fermé à compter du 26 octobre** du fait du déménagement et de l'intervention sur les réseaux informatiques. ■

# "L'actu" de Bonnac

## → GYMNASSE : C'EST PARTI !

**A** nimation et bonne humeur étaient au rendez-vous le samedi 10 octobre pour la journée Portes ouvertes qui marquait l'entrée en service du gymnase.



Ce sont les enfants de l'école d'athlétisme qui ont ouvert le feu avec leur entraînement en présence de Jeanine Assani Issouf, la jeune athlète limougeaude, championne de France en salle du triple saut, 9<sup>e</sup> aux derniers Championnats du monde d'athlétisme de Pékin et qui a déjà les Jeux Olympiques de Rio en ligne de mire.

Ce fut ensuite la présentation du gymnase - qui se caractérise notamment par des vestiaires « enterrés » compte tenu de la déclivité du terrain et la priorité donnée au bois, tant au niveau de la construction (bardages...) que du chauffage (chaudière aux granules de bois) - avant que les nombreuses personnes présentes fassent le tour complet de l'équipement.

L'après-midi fut animée par l'ensemble des associations qui vont faire vivre le gymnase, avec des démonstrations successives, effectuées par des jeunes ou des adultes ne ménageant pas leurs efforts.



Viet Vo Dao, Tennis de table, Badminton, Zumba, Handball, Basket et Futsal s'enchaînent ainsi tout l'après-midi, dans un mélange de crisements de baskets, d'exclamations des pratiquants et d'encouragements des spectateurs.



Au final, une belle journée augurant bien de l'avenir de ce gymnase dont la réussite a été unanimement saluée et confirmant la vitalité des associations qui ont fait de cette journée un vrai succès ! ■

## → ÉCOLE

**C** e sont 220 élèves que l'école de Bonnac accueille depuis la rentrée. Avec cette progression du nombre d'élèves, les élus ont obtenu l'affectation d'un enseignant supplémentaire pour cette année 2015-2016. Une 9<sup>e</sup> classe a été ainsi ouverte et confiée à Madame Domitille Gaydou, originaire du Lot et qui était en poste à l'école de Panazol l'an dernier. Bienvenue à elle ! ■

## → TARIFS ÉCOLE ET GARDERIE

**L** e Conseil municipal a fixé les tarifs de la garderie et de la restauration scolaire pour l'année 2015-2016. Dans la situation financière compliquée que connaissent actuellement les collectivités locales et à l'instar de la très grande majorité des communes, le Conseil municipal a décidé d'augmenter, à partir de cette année, les tarifs de la restauration et de la garderie scolaires pour les familles n'habitant pas la commune. Ces tarifs étant en effet inférieurs aux coûts réels (achat des denrées alimentaires, coûts de personnel), les élus ont jugé logique de demander une participation plus importante aux familles ne contribuant pas à la ressource fiscale de Bonnac. Pour ces familles, les tarifs sont ainsi supérieurs de 8% pour la garderie et de 14% pour la restauration. ■

## → DES LÉGUMES BIO À BONNAC

**I** nstallé en maraichage biologique à Verneuil, un couple de jeunes agriculteurs propose ses légumes bio en vente directe à Bonnac. Ces légumes de saison (type « pot-au-feu » en automne-hiver et « ratatouille » au printemps-été) sont proposés sous forme de paniers hebdomadaires avec deux formules : « panier découverte », avec de six à huit légumes différents pour environ 10 €, ou « panier gourmand », avec de huit à dix légumes différents pour environ 15 €. Après un premier panier d'essai, les paniers sont vendus par abonnement de cinq semaines, avec possibilité de décalage en cas d'absence ou de vacances. Les paniers seront à retirer à La Limousine, la boucherie de Bonnac, les vendredis entre 16h et 19h30.



**Renseignements et inscriptions :**

**06 38 02 87 59 - [panier@ladernierepluie.fr](mailto:panier@ladernierepluie.fr)** ■

## E → Un spot de marche nordique labellisé

En parallèle de la journée portes ouvertes du gymnase, et juste à côté de celui-ci, a eu lieu l'inauguration du spot de marche nordique de Bonnac. L'UFOLEP a lancé une démarche de labellisation de spots de plein air, répondant à un certain nombre de critères et destinés à permettre à des personnes de se donner rendez-vous pour une pratique commune d'activités de plein air. Pour des spots de marche nordique, plusieurs boucles balisées doivent être proposées avec un même lieu de départ et un même lieu d'arrivée. Regroupant quatre parcours, le spot de marche nordique de Bonnac est le premier en France à avoir été labellisé par l'UFOLEP. Une première rendue possible grâce à l'investissement de l'association Bonnac rando. ■



## D → Agenda

Depuis la rentrée, le programme des festivités a été ouvert par le traditionnel vide greniers organisé par la section Tennis de Bonnac Loisirs, la randonnée des Journées européennes du patrimoine, la Bourse aux vêtements de l'Association des parents d'élèves (ADPE) et les 6<sup>èmes</sup> « Puces des couturières » organisées par l'association Couture Plaisirs. Mais les animations ne vont pas manquer jusqu'à la fin de l'année avec :

- **les 24 et 25 octobre**, la Fête des fleurs d'automne, de 9h à 19h à la Maison du Temps Libre (MTL)
- **le samedi 7 novembre**, à 20h 30 à la MTL, à l'initiative de Bonnac Loisirs, une comédie en trois actes d'Yvon Taburet « Les parasites sont parmi nous », interprétée par la compagnie de théâtre Art'Scène de Bosmie l'Aiguille (entrée 7,5 € ; gratuit pour les moins de douze ans)
- **le dimanche 29 novembre**, la Fête de la Saint Hubert, organisée par l'ACCA de Bonnac
- **le vendredi 4 décembre**, la Fête de Noël
- **le dimanche 6 décembre**, le Trail, course pédestre nature
- **le dimanche 13 décembre**, à 15h à la MTL, « Les belles-sœurs », une pièce de théâtre (comédie) proposée par la paroisse et le Secours Catholique
- **le samedi 19 décembre**, une randonnée de Noël organisée par la section Bonnac rando de Bonnac Loisirs. ■



## BREVES

### Éclairage public et économies d'énergie

Dans un souci d'économie d'énergie, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'extinction de l'éclairage public la nuit sur tout le territoire communal entre 23h et 5h30. Les habitants seront informés de la date d'entrée en vigueur de cette mesure. Toujours dans un souci d'économie d'énergie, les bâtiments communaux qui ne l'étaient pas encore vont être équipés de dispositifs de régulation afin de gérer au mieux le chauffage. ■

### Collecte des ordures ménagères

Dans le cadre du nouveau marché passé par Limoges Métropole pour la collecte des ordures ménagères, les déchets non recyclables (bacs verts) sont désormais ramassés les samedis matins. Pour les déchets recyclables (bacs bleus), la collecte a toujours lieu les mardis matins, en semaine impaire. Côté tri, les services de la propreté de Limoges Métropole ont constaté un relâchement des comportements avec une augmentation de déchets non recyclables dans les bacs bleus. Soyons tous vigilants, tant pour la préservation de l'environnement que pour éviter d'augmenter le coût de traitement des ordures ménagères ! ■

Journal de liaison de la commune  
de Bonnac-la-Côte  
10, rue de la Mazelle  
87270 BONNAC-LA-COTE  
Tél. : 05 55 39 93 01  
Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr  
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - n°28  
Octobre - Novembre - Décembre 2015

Claude Brunaud  
Directeur de la publication  
Mairie de Bonnac  
Iconographie

Faubourg Communication  
Conception maquette

GDS Imprimeurs  
Imprimerie

Dépôt légal  
4<sup>e</sup> trimestre 2015  
Tous droits de reproduction,  
même partiels, sont interdits  
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours

## Contacts "utiles"

### Numéros d'urgence

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15  
EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087  
Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical :  
Dr. Morineau - 05 55 56 36 20  
Dr. Pailler - 05 55 36 18 19  
Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06  
Garderie : 05 55 36 86 30  
Crèche : 05 19 99 25 56  
Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Agence Postale Communale :  
05 55 39 93 00

Communauté d'agglomération  
Limoges Métropole :  
05 55 45 79 00  
www.agglo-limoges.fr